

Original : anglais

**RAPPORT DE LA 29^{ème} RÉUNION DU
COMITÉ DE SESSION
(Istanbul, 20 novembre 2016)**

1. La 29^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC a été tenue le 20 novembre 2016 à Ankara, en marge de la 32^{ème} Session du COMCEC.

2. La Réunion a été présidée par M. Mehmet Metin EKER, Directeur général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les Institutions de l'OCI suivantes ont pris part à la réunion :

- Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays islamiques (SESRIC)
- Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
- Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)- Groupe de la BID
- Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)
- Organisation de l'Association des Armateurs (OISA) de l'OCI
- Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)

3. La Réunion a décidé de discuter des points de l'Ordre du jour suivants :

- Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des Institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC
 - Liste des activités des Institutions de l'OCI conforme à la Stratégie du COMCEC et aux Recommandations de politiques ministérielles du COMCEC
- Promotion de la coopération et de la coordination entre les Institutions de l'OCI
 - Élaboration des Programmes techniques pluriannuels de renforcement des capacités
 - Promotion de la coopération avec d'autres organisations régionales et internationales
- Contributions possibles des Institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD dans les États membres de l'OCI
- Mise en œuvre de la Section Coopération économique de l'OCI-2025

- Questions diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des Institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC et Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC

4. Soulignant l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la Stratégie du COMCEC et les Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et planifiées des institutions pertinentes de l'OCI en conformité avec la Stratégie du COMCEC pour les périodes de 2015 à 2016 et de 2016 à 2017 basée sur les domaines de coopération, à savoir le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la coopération financière. Le Comité a également été informé par les institutions pertinentes de l'OCI des activités planifiées.

(La liste des activités organisées et à organiser par les institutions de l'OCI conformes à la Stratégie du COMCEC entre 2016 et 2017 est jointe en Annexe 1)

5. Le Comité a été informé par le BCC que, parmi les 204 activités des Institutions de l'OCI achevées depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, 36,8% des activités ont été mises en œuvre dans le domaine du commerce, suivi par l'allègement de la pauvreté (18,6%) et la coopération financière (8,8%). Le Comité a été également informé que, concernant les types d'activités, les institutions s'étaient spécialement focalisées sur les programmes de formation et d'assistance technique (41,2%), les divers réunions et ateliers d'experts (15,2%) ainsi que les foires, expositions et forums (14,2%).

6. Afin de mieux refléter les activités des Institutions de l'OCI conformément à la Stratégie du COMCEC et aux Recommandations de politiques adoptées au niveau ministériel, le Comité a demandé aux Institutions de l'OCI d'indiquer précisément l'alignement de leurs activités sur les recommandations de politiques dans leurs listes d'activités.

7. Le Comité a souligné que les recommandations ministérielles de politiques du COMCEC peuvent être bénéfiques pour les institutions de l'OCI dans la planification de leurs futures activités et programmes de coopération. Tout en discutant des possibles voies et moyens des contributions éventuelles des Institutions de l'OCI à la mise en œuvre des Recommandations de Politiques élaborées par les Pays Membres, le Comité a pris note que les recommandations de politiques pourraient être soutenues par les Institutions via les projets de formation, l'élaboration d'études et d'enquêtes et le renforcement de l'expertise dans les Pays Membres, financés soit par le Mécanisme de

Financement de projets du COMCEC, soit par les services de financement propres aux institutions.

8. Soulignant l'importance de mesurer l'impact des activités mises en œuvre par les institutions de l'OCI, le Comité a accepté d'ajouter «*La Question d'évaluer l'impact des activités des Institutions de l'OCI* » à l'ordre du jour de la 30ème Réunion du Comité de Session comme point à part.

9. Soulignant la nécessité de la complémentarité des efforts déployés dans le domaine du tourisme et tenant compte des efforts similaires assentis par le CCO dans le domaine du Tourisme Respectant les Règles de l'Islam, le Comité est convenu d'inviter le Bureau de coordination du COMCEC au Groupe de Travail sur le Tourisme islamique, présidé par l'Indonésie.

10. Le comité est également convenu que, conformément aux efforts visant à accroître quantitativement le commerce intra-OCI, les institutions pertinentes de l'OCI doivent prêter attention à la qualité de commerce, y compris sa composition et son aspect lié à la valeur ajoutée, en mettant en place de divers programmes et idées innovantes.

Renforcement de la coopération et de la coordination entre les Institutions de l'OCI

11. En ce qui concerne le sous-point intitulé «*Élaborer des programmes techniques pluriannuels de renforcement des capacités* », la SIFC (le Groupe de la BID) a informé le Comité d'un modèle de programme intitulé «*Programme pluriannuel de coopération/renforcement des capacités de la facilitation du commerce pour une coopération régionale renforcée et une connectivité transparente* ». Saluant les points de vue exprimés par la SIFC (le Groupe de la BID) sur l'adoption de l'approche programmatique dans le domaine de coopération des efforts au lieu de l'approche basée sur les activités, le Comité a demandé à la SIFC (Groupe de la BID) de s'attarder sur la logique programmatique. Le Comité a également invité les participants à communiquer leurs commentaires et rétroactions sur la présentation susmentionnée au Groupe de la BID et à formuler quelques idées concrètes quant à la méthodologie de l'approche programmatique.

12. Concernant le projet de création/mise à jour de la base de données statistiques des pays de l'OCI (OIC Stat), le Comité a été informé par le représentant du SESRIC que les travaux pertinents ont été menés conformément aux décisions de la Commission statistique de l'OCI et par conséquent le SESRIC cherche à lancer sa base de données en 2017.

Contributions possibles des Institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD dans les États Membres de l'OCI

13. Le Comité a été informé par le SESRIC que « l'enquête tendancielle sur les priorités des pays membres de l'OCI en matière d'ODD » a été distribuée aux Pays Membres conformément aux résolutions pertinentes de la 31^{ème} Session du COMCEC. La réaction des pays membres est relativement faible puisque la plupart des pays sont en phase de sensibilisation aux ODD. Le Comité a également été informé que le SESRIC avait récemment préparé un rapport intitulé « Passer des OMD aux ODD: perspectives et défis pour les pays de l'OCI ».

14. Le Comité a été informé par le BCC sur le rapport intitulé « Contributions des institutions de l'OCI à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ». Le Comité a décidé que le BCC peut assurer le suivi des activités relatives aux ODD organisées par les institutions de l'OCI et par conséquent présenter des rapports à la prochaine Session du COMCEC.

Mise en œuvre de la Section Coopération Economique de l'OCI-2025

15. Concernant la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action, le Comité a pris note que les contributions des parties prenantes concernées, des institutions de l'OCI et des Comités permanents revêtent une importance particulière lors de la conception du plan de mise en œuvre.

Questions diverses

16. La réunion du Comité a été clôturée par une motion de remerciements.

